

REGLEMENT INTERIEUR



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



ALSH - ZEBULONIAC / 2023

QUI SOMMES NOUS ?

L'Accueil De Loisirs (ADL) ZEBULONIAC est un dispositif de l'action sociale de l'ENAC organisé par l'association Loisirs Éducation et Citoyenneté Grand Sud. (LE&C GS)

NOMINATION DU PERSONNEL ENCADRANT

Les animateurs sont recrutés par le directeur de l'ADL. Le nombre d'animateurs, et leurs niveaux de formations sont encadrés par la réglementation des Accueils Collectifs à Caractère Éducatif de Mineurs (ACCEM) fixée par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Le taux d'encadrement en vigueur correspond à :

- * 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans,
- * 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

FONCTIONNEMENT

L'Accueil De loisirs est agréé pour l'accueil de 60 enfants. L'ADL ZEBULONIAC peut accueillir les enfants âgés de 3 à 12 ans, à jour des vaccinations et dont le dossier administratif est complet. Lors de la première inscription, la famille doit :

- Compléter le dossier d'inscription (fiche sanitaire de liaison – fiche de renseignements)
<https://www.alpha-sierra.org/en-region/enac/centre-de-loisirs-zebuloniac>
- Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile de l'enfant,
- Fournir un certificat du médecin traitant précisant que l'enfant est apte à la vie en collectivité, à la pratique du sport et que ses vaccins sont à jour.
- Compléter et signer le règlement intérieur de l'année en cours.

Ces démarches sont à renouveler à chaque début d'année civile. En l'absence de ces documents votre enfant ne pourra pas être accueilli dans l'accueil de loisirs.

Attention, une fois ces documents transmis, une inscription par vacances ou période d'ouverture est nécessaire (cf. INSCRIPTION)

HORAIRES D'OUVERTURE et LIEU D'ACCUEIL

Les horaires d'ouverture doivent être respectés pour permettre un bon déroulement des activités et des sorties :

- Journée complète : 8h00-18h15
- Demi-journée avec repas : 8h00-13h30 ou 11h30-18h15
- Demi-journée sans repas : 8h00-11h30 ou 13h30-18h15

Les enfants sont accueillis à l'École Nationale de l'Aviation Civile :

7 Avenue Edouard Belin
31055 TOULOUSE Cedex 04
Tél : 33(0)5 62 12 43 21
www.enac.fr

ACCES AU SITE ENAC : CONSIGNES DE SECURITE

L'ADL ZEBULONIAN se trouve sur le site de l'ENAC. L'accès au site est sécurisé par un passage par le poste de garde et un badgeage quotidien.

Les agents ENAC possèdent un badge. Pour les autres : conjoint de parent agent ENAC, agents DGAC, agents Météo France, agents CNES, agents CNRS et leurs conjoints, un badge spécifique pour l'accès à l'ADL ZEBULONIAN sera édité.

Pour les familles dont l'enfant fréquente l'ADL les mercredis, le badge peut être conservé par la famille pour la durée de l'année scolaire.

Pour les familles dont l'enfant fréquente l'ADL lors des vacances scolaires, les badges seront remis à la barrière par les agents du poste de sécurité, sur présentation de la pièce d'identité, le premier jour d'accueil de l'enfant. Le ou les badges devront être restitués au directeur de l'ADL le dernier jour d'accueil de l'enfant pour cette période de vacances.

Les familles doivent badger à chaque arrivée, même si la barrière est ouverte, pour respecter les consignes d'accès au site.

INSCRIPTION

L'inscription à l'ADL ZEBULONIAN est ouverte aux enfants dont les parents sont des agents DGAC, Météo France, CNRS ou CNES. Cette inscription se fait auprès du directeur de ADL ZEBULONIAN (lecg.enac@lecg.org) via un formulaire d'inscription et par mail. Toute inscription est ferme et définitive, sauf dans les cas prévus par le règlement intérieur (cf. ANNULATION INSCRIPTIONS). Le paiement de la journée d'absence non justifiée sera exigible. Les parents devront, à l'inscription, avoir pris connaissance du projet pédagogique (disponible à l'accueil du centre).

* **les mercredis** : votre enfant doit être inscrit via le formulaire d'inscription mis à votre disposition sur le site Internet alpha-sierra.org

<https://www.alpha-sierra.org/en-region/enac/centre-de-loisirs-zebuloniac>

Pour une inscription ponctuelle, vous devez procéder à l'inscription au plus tard une semaine avant sa venue, soit par téléphone, soit par mail (lecgs.enac@lecgs.org). La fiche d'inscription est à compléter et à signer. Le directeur prendra contact avec vous par mail pour valider ou non l'inscription.

* **les périodes des vacances scolaires** : les inscriptions auront lieu au plus tard 2 semaines avant le début des vacances. Le respect des dates limites d'inscriptions permet d'organiser au mieux les loisirs des enfants (réservations sorties, achat matériels, recrutement équipe pédagogique, etc....) L'inscription se fait via le formulaire d'inscription mis à disposition sur le site Internet <https://www.alpha-sierra.org/en-region/enac/centre-de-loisirs-zebuloniac>.

Le directeur prendra contact avec les parents par mail pour valider ou non l'inscription.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Pour les activités du mercredi, l'annulation d'inscription doit être faite par téléphone et/ou par mail au moins 1 semaine à l'avance. Pour les vacances scolaires, cette annulation doit être faite au moins 2 semaines à l'avance. En cas de maladie, l'inscription est décomptée sur présentation d'un certificat médical (à fournir avant la fin du mois en cours). En l'absence d'information, la journée d'un enfant inscrit et non présent sera facturée au montant de la prestation initialement réservée.

FACTURATION

La tarification des activités est validée par l'ENAC. Les tarifs sont communiqués chaque année au moment du renouvellement des dossier d'inscription. L'association LE&C GS vous délivrera les factures à acquitter, une modulation tarifaire vous sera appliquée avec prise en compte de votre quotient familial

Je m'engage à respecter les horaires d'ouverture et à prévenir le directeur de toute modification concernant l'inscription ou l'annulation de mon ou mes enfant(s).

A..... Le

Nom..... Prénom.....

Signature précédée de la mention manuscrite : lu et approuvé

Annexe destinée aux agents de l'ENAC, DGAC, Météo-France exclusivement

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS « ZEBULONIAK »,

Applicables au 01 JANVIER 2023

	QF1	QF2	QF3
Journée entière	10 €	12.40 €	14.50 €
½ Journée avec repas	6.90 €	8.55 €	11.15 €
½ Journée sans repas	4.35 €	5.90 €	7.10 €

Barème des QF :

Ces barèmes seront modifiés au 1^{er} avril 2023

- Tranche QF1 : QF inférieur ou égal à **10773 €**
- Tranche QF2 : QF compris entre **10774 €** et **15391 €**
- Tranche QF3 : QF supérieur ou égal à **15392 €**

Comment calculer son QF ?

Revenu imposable année 2021

QF = _____

Nombre de personnes à charge
y compris le chef de famille (1)

(1) Une part supplémentaire est accordée au parent isolé et pour chaque enfant handicapé. Une demi-part supplémentaire est accordée pour un adulte ayant un handicap.

Pièces justificatives à fournir pour les nouveaux inscrits :

-  Photocopie intégrale de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021
-  Photocopie livret de famille
-  Justificatifs du handicap

Pour les familles déjà inscrites :

-  Fournir l'avis d'imposition 2022 sur les revenus perçus en 2021
-  Uniquement en cas de changement de situation : photocopie du livret de famille et justificatifs de handicap.

À l'attention de : Magali Lacroix – Département RH / Action sociale
05.62.17.42.16
magali.lacroix@enac.fr
Pièce D 0026

Toute famille n'ayant pas fourni les documents nécessaires au calcul du QF se verra appliquer automatiquement le tarif QF3.

NB : Pour une demande de subvention « séjour d'enfant »
S'adresser à l'action sociale ENAC
RH/ Action sociale
05 62 17 44 47
action-sociale@enac.fr

Consulter www.alpha-sierra.org/prestations_sociales/